This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

هذه النسخة الإلكترونية (PDF) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (ITU) نقلاً من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE
CONVENTION RADIOTÉLÉGRAPHIQUE INTERNATIONALE

RAPPORT DE GESTION

CINQUIÈME ANNÉE

1911

Organisation et personnel.

L'année 1911 n'a apporté aucun changement à l'organisation et à l'état du personnel de la section radiotélégraphique du Bureau international.

Convention radiotélégraphique de Berlin.

Le nombre des Etats qui ont signé et ratifié la Convention radiotélégraphique internationale et de ceux qui ont signé la Convention mais ne l'ont pas ratifiée et enfin de ceux qui ont adhéré à la Convention a été porté à 38 par suite de l'adhésion des pays suivants:

Colonies et possessions portugaises, Congo belge, Maroc.

Parmi ces pays, le Congo belge ainsi que le Maroc ont également adhéré à l'Engagement additionnel annexé à la Convention.

En sus des Etats indiqués dans le dernier Rapport de gestion, la République Argentine a ratifié la Convention de Berlin avec le Protocole final et le Règlement de service y annexés ainsi que l'Engagement additionnel.

L'examen de la ratification des Actes de Berlin, 1906, déposée à Berlin par le Gouvernement persan a, de plus, permis de constater que la Perse a également ratifié l'Engagement additionnel qui n'avait pas été signé par le délégué de ce pays.

Le tableau ci-après donne les noms des Etats, l'indication de la classe à laquelle chacun d'eux appartient et la date de l'adhésion à la Convention et de la ratification. A ce sujet, il est à remarquer que les Administrations du Chili, de l'Italie et de l'Uruguay dont les Gouvernements n'ont pas encore ratifié les Actes de Berlin, nous ont fait connaître la classe dans laquelle elles désirent être rangées, en attendant la ratification ultérieure de la Convention, tandis que les Administrations des Etats-Unis d'Amérique et de la Grèce se sont abstenues de se prononcer sur ce point.

Pays	Classe	Date de la ratification ou de l'adhésion subséquente*)	
		Convention radiotélégraphique avec Protocole final et Règlement de service	Engagement additionnel
Afrique du Sud (Union de l') [1]	I	31 Mai 1910	—
Allemagne [2]	I	1er Juillet 1908	1er Juillet 1908
» pour ses Protectorats	—	5 Décembre 1908	5 Décembre 1908
Amérique (Etats-Unis) [2]	—	—	—
Argentine (République) [2]	I	30 Janvier 1912 [3]	30 Janvier 1912 [3]
Australie (Fédération)	I	1er Juillet 1908	—
Autriche [2]	I	1er Juillet 1908	1er Juillet 1908
Belgique [2]	III	1er Juillet 1908	1er Juillet 1908
Brésil [2]	VI	1er Juillet 1908	1er Juillet 1908
Bulgarie [2]	V	1er Juillet 1908	1er Juillet 1908
Canada	I	1er Juillet 1908	—
Chili [2]	III	—	—
Colonies et possessions portugaises	VI	1er Janvier 1912	—
Congo belge	VI	1er Janvier 1912	1er Janvier 1912
Curaçao (Colonie de)	VI	1er Juin 1910	1er Juin 1910
Danemark [2]	IV	1er Juillet 1908	1er Juillet 1908
Espagne [2]	II	1er Juillet 1908	1er Juillet 1908
France [2]	I	15 Mai 1910	15 Mai 1910
» pour ses Colonies	—	1er Janvier 1911	1er Janvier 1911
Grande-Bretagne [2]	I	1er Juillet 1908	—
» pour Canada, Australie, Colonie du Cap, Natal, Transvaal, Indes britanniques et ses autres Colonies et Protectorats à l'exception de Terre-Neuve	—	1er Juillet 1908	—
Grèce [2]	—	—	—
Hongrie [2]	I	1er Juillet 1908	1er Juillet 1908
Indes britanniques	I	1er Juillet 1908	—
Indes néerlandaises	III	1er Février 1911	1er Février 1911
Italie [2]	I	—	—
Japon [2]	I	1er Juillet 1908	—
Maroc	VI	22 Février 1911	22 Février 1911
Mexique [2]	IV	1er Juillet 1908	1er Juillet 1908
Monaco [2]	VI	1er Juillet 1908	1er Juillet 1908
Norvège [2]	III	1er Juillet 1908	1er Juillet 1908
Nouvelle-Zélande	IV	1er Juillet 1908	—
Pays-Bas [2]	III	1er Juillet 1908	1er Juillet 1908
Perse [2]	VI	1er Juillet 1908	1er Juillet 1908
Portugal [2]	VI	1er Juillet 1908	—
Roumanie [2]	III	1er Juillet 1908	1er Juillet 1908
Russie [2]	I	1er Juillet 1908	1er Juillet 1908
Suède [2]	III	1er Juillet 1908	1er Juillet 1908
Tunisie	V	28 Septembre 1910	28 Septembre 1910
Turquie [2]	I	1er Juillet 1908	1er Juillet 1908
Uruguay [2]	IV	—	—

*) Lorsque la date de la ratification ou de l'adhésion est antérieure à celle de l'entrée en vigueur de la Convention, c'est cette dernière date qui est mentionnée, soit le 1er Juillet 1908.

[1]) L'Union de l'Afrique du Sud se compose des Colonies du Cap de Bonne-Espérance, du Transvaal et du Natal ainsi que de l'Etat libre d'Orange. Les trois premières Colonies ont adhéré à la Convention à la date du 1er Juillet 1908.

[2]) Etat signataire de la Convention radiotélégraphique de Berlin.

[3]) Date de la notification définitive de l'Administration allemande.

Stations radiotélégraphiques.

A la fin de 1911, le nombre des stations radiotélégraphiques dont l'ouverture nous a été notifiée s'élevait à 1740, dont 258 stations côtières et 1482 stations de bord.

Ces stations étaient affectées :

	à la correspondance				aux essais radiotélégraphiques	à la réception et à la transmission de signaux de détresse	Total
	publique	officielle	privée	particulière			
Stations côtières	169	43	4	8	3	31	258
Stations de bord	881	571	18	12	—	—	1482
1911 : **Total**	1050	614	22	20	3	31	1740
1910 : »	551	602	13	20	2	29	1217

Les stations susmentionnées se répartissent comme suit entre les différents pays :

Pays	Stations côtières	Stations de bord	Total
Afrique du Sud (Union de l')	2	—	2
Allemagne, Métropole	15	262	280
Allemagne, Protectorats	3		
Australie	1	—	1
Autriche	—	5	5
Autriche-Hongrie	3	37	40
Belgique	1	21	22
Brésil	11	25	36
Canada	32	11	43
Chili	4	9	13
Curaçao (Colonie de)	3	—	3
Danemark	8	18	26
Espagne	6	34	40
France, Métropole	17	193	213
France, Colonies	3		
Grande-Bretagne, Métropole	42	583	640
Grande-Bretagne, Colonies et Protectorats à l'exception de ceux spécialement mentionnés	15		
Grèce	—	16	16
Indes britanniques	10	—	10
Indes néerlandaises	1	—	1
Italie, Métropole	19	125	151
Italie, Colonies	7		
Japon	6	24	30
Maroc	4	—	4
Mexique	7	—	7
Monaco	—	1	1
Norvège	4	20	24
Nouvelle-Zélande	1	—	1
Pays-Bas	6	53	59
Portugal	5	8	13
Roumanie	1	5	6
Russie	15	2	17
Suède	3	29	32
Tunisie	1	—	1
Uruguay	2	1	3
TOTAL	258	1482	1740

Travaux du Bureau.

Le nombre des pièces de la **Correspondance** échangée par la section radiotélégraphique du Bureau est de 1920 (1910: 1209). Dans ce total, les Circulaires et les Notifications ne comptent chacune que pour une unité.

Les **Circulaires** sont au nombre de 7. Elles traitent des sujets suivants:

1° Comptabilité et Rapport de gestion;
2° Statistique générale de la Radiotélégraphie;
3° Compagnies privées radiotélégraphiques;
4° Deuxième édition de la Liste alphabétique des indicatifs d'appel;
5° Liste des abréviations à employer dans les transmissions radiotélégraphiques;
6° Deuxième édition de la Nomenclature des stations radiotélégraphiques.

Les **Notifications** sont au nombre de 11. Elles renferment les renseignements qui nous sont parvenus des Administrations concernant les objets ci-après: adhésion à la Convention ainsi qu'à l'Engagement additionnel; ratification des Actes de Berlin; classification pour la contribution aux frais communs du Bureau international; Conférence radiotélégraphique de Londres et demandes de voix pour cette Conférence; mutations dans le personnel supérieur des Administrations; arrangements spéciaux concernant le service radiotélégraphique et la comptabilité; modifications de taxes côtières et de bord; ouverture de stations ne figurant pas dans la Nomenclature officielle; indicatifs d'appel réservés; répertoire des Notifications N°s 1 à 24 (annexe à la Notification du 1er Février 1911).

Nomenclature officielle des stations radiotélégraphiques. La première édition de la Nomenclature, publiée au mois d'Août 1909, donne l'état signalétique de 690 stations côtières et de bord dont la liste occupe près de 100 pages. Ce document a été complété par 19 Suppléments dont le texte comprenant au total 192 pages ne comporte pas moins de 742 nouvelles stations et plus de 1000 modifications, de sorte que les renseignements contenus dans les Suppléments sont plus nombreux que ceux de la Nomenclature elle-même.

Dans ces conditions, nous avons procédé à l'établissement d'une deuxième édition de la Nomenclature qui a été publiée en Avril 1911.

Hormis l'adjonction d'une troisième partie intitulée « Tableau des taxes intérieures », les dispositions générales de cette deuxième édition sont restées les mêmes que celles de la précédente. Quant à la rédaction du texte, nous y avons apporté quelques modifications susceptibles de rendre plus facile l'utilisation et la mise au point de ce document.

La nouvelle édition donne l'état signalétique de 235 stations côtières et de 1275 stations de bord, soit au total 1510 stations. Donnant suite au désir exprimé par plusieurs Administrations, nous avons publié, outre l'édition française, une édition allemande de la Nomenclature. L'édition française comprend LIX et 194 pages, l'édition allemande LIX et 190 pages.

L'impression a commencé à la fin du mois d'Avril 1911 et s'est effectuée en 2 mois et demi. En outre, le brochage a été poursuivi si activement que la distribution de l'ouvrage a pu être commencée dès la fin de Juillet.

Les détails relatifs à la vente de la deuxième édition sont donnés par le tableau ci-après:

	Texte en français					Texte et préface en allemand	Observations
	avec 1 préface [1])	avec 2 préfaces	avec plusieurs préfaces	Réserve [2])	Total		
Tirage	10461	1	358	180	11000	11000	
Vente:							
Administrations . . .	8269	—	354	—	8623	10531	
Compagnies	1030	—	3	—	1033	208	
Particuliers	169	1	1	—	171	20	
Répartition gratuite . .	587	—	—	—	587	27	
Service du bureau . .	21	—	—	—	21	22	
	10076	1	358	—	10435	10808	
Stock au 31 Décembre 1911 .	385	—	—	180 [2])	565	192	

[1]) Soit en allemand, anglais, espagnol, français ou italien.

[2]) Les exemplaires qui forment cette réserve peuvent être brochés avec une ou plusieurs des cinq préfaces susmentionnées.

Les deux nouvelles éditions de la Nomenclature ont été complétées, en 1911, par 6 Suppléments dont le premier a paru le 15 Juillet 1911. Les Suppléments à la deuxième édition se composent, comme précédemment, de deux parties relatives, l'une aux nouvelles stations, l'autre aux modifications. Dans le but de faciliter l'introduction des modifications, les renseignements y relatifs ne sont imprimés que sur le recto des feuillets qui, par suite d'une disposition spéciale, se laissent facilement séparer de la première partie.

Ont été tirés:

a) édition française, les Suppléments N°s 1 à 6 à 11500 exemplaires chacun;
b) édition allemande, les Suppléments N°s 1 à 6 à 11000 exemplaires chacun.

Le prix de revient de la Nomenclature (édition française ou allemande) est de fr. 1,60 par exemplaire broché pourvu d'une préface, chaque préface supplémentaire augmentant ce prix à raison de 5 centimes par préface. Pour les Compagnies et particuliers, le prix de vente a été fixé à fr. 1,80.

En ce qui concerne les Suppléments, le prix de revient de la collection comprenant les N°s 1 à 6 s'élève à fr. 0,60 pour les Administrations et à fr. 0,65 pour les Compagnies. Quant aux particuliers, il a été fixé un prix de frs. 5.— pour un abonnement à tous les Suppléments à la deuxième édition.

Liste alphabétique des indicatifs d'appel contenus dans la Nomenclature officielle des stations radiotélégraphiques. La première édition de cette Liste, publiée au mois d'Avril 1910 et complétée par 21 Suppléments, étant tout encombrée de nouvelles insertions et de modifications, nous avons établi une deuxième édition de ce document laquelle a été imprimée à la fin de Décembre 1911 et distribuée dans le courant du mois de Janvier dernier. La nouvelle édition, dont les dispositions sont restées les mêmes que celles de la première, comprend 46 pages et a été tirée à 5500 exemplaires, répartis de la manière suivante:

Tirage		5500 exemplaires
Distribution gratuite et service du Bureau	594 exemplaires	
Vente aux Administrations	2729 exemplaires	
Vente aux Compagnies et aux particuliers	480 exemplaires	
Ensemble	———————	3803 exemplaires
Stock après la distribution		1697 exemplaires

Le prix de revient d'un exemplaire broché est de fr. 0,50. Pour les particuliers, le prix d'un abonnement aux Suppléments qui paraîtront jusqu'à la publication de la troisième édition a été fixé à frs. 3.—.

Le Bureau international a fait paraître, dans le courant de l'année 1911, deux **Statistiques générales de la Radiotélégraphie** se rapportant, l'une à la situation à la date du 30 Juin 1908, l'autre à la période du 1er Juillet au 31 Décembre 1908. Ces documents sont des tirages spéciaux des Statistiques radiotélégraphiques publiées dans le Journal Télégraphique.

Le tirage de chacun de ces deux cahiers réunissant les renseignements en question a été effectué à . . . . . 800 exemplaires

Première Statistique.

La distribution gratuite et le service du Bureau ont absorbé . . .	613 exemplaires
La vente s'est élevée à	63 exemplaires
ensemble	676 exemplaires,

de sorte qu'il reste au 31 Décembre 1911 un stock disponible de 124 exemplaires.

Deuxième Statistique.

La distribution gratuite et le service du Bureau ont absorbé . .	613 exemplaires
La vente s'est élevée à	86 exemplaires
ensemble	699 exemplaires,

de sorte qu'il reste au 31 Décembre 1911 un stock disponible de 101 exemplaires.

Le prix d'un exemplaire broché de chacune des deux Statistiques a été fixé à fr. 0,30.

Le **Journal Télégraphique,** revue mensuelle du Bureau international, qui a terminé, avec l'année 1911, la 43e année de son existence (XXXVe volume), sert également d'organe officiel pour le service radiotélégraphique. Il est aussi distribué gratuitement aux Offices qui adhèrent à la Convention radiotélégraphique et ne font pas partie de l'Union télégraphique.

En ce qui concerne la radiotélégraphie, le Journal contient notamment: la reproduction de documents officiels sur la réglementation de la radiotélégraphie au Japon et en Autriche; plus de 50 nouvelles visant l'établissement de nouvelles stations et communications de grande importance, des applications, des essais pratiques et de nouveaux appareils et systèmes, l'utilisation de la radiotélégraphie dans les catastrophes maritimes, la réglementation du service radiotélégraphique dans certains pays, la création de nouvelles compagnies de télégraphie sans fil, etc.

Documents de la Conférence de Berlin, 1906, publiés par le Département des Postes de l'Empire d'Allemagne. Prix fr. 5.—, port non compris.

Stock disponible au 31 Décembre 1910	156 exemplaires
Vente en 1911	18 exemplaires
Il reste donc au 31 Décembre 1911 un stock disponible de	138 exemplaires.

Convention radiotélégraphique internationale de Berlin, Engagement additionnel, Protocole final et **Règlement de service** y annexé. Le prix de ce document qui a été publié également par les soins de l'Administration allemande, est de fr. 0,50 par exemplaire, frais de port non compris.

Au 31 Décembre 1910, il restait un stock disponible de .	59 exemplaires
L'Administration allemande ne possédant plus de réserve de ce document, il a été tiré	200 exemplaires
ensemble	259 exemplaires
Vente en 1911	40 exemplaires
Il reste donc au 31 Décembre 1911 un stock disponible de	219 exemplaires

Comptabilité.

La comptabilité de l'année 1911 ressort des tableaux annexés au présent rapport, qui donnent le mouvement des recettes et des dépenses de l'exercice écoulé en regard du compte de 1910 et du budget qui avait été prévu pour 1911.

Le résultat général du compte de l'exercice 1911 est le suivant:

Le budget de 1911, complété par des crédits supplémentaires, ouvrait au Bureau international pour le compte du service radiotélégraphique un crédit de		fr. 97 760.—
et évaluait les recettes, sauf les parts contributives, à		» 55 100.—
Les dépenses se sont effectivement élevées à	fr. 85 863,64	
et les recettes ont atteint le chiffre de	» 61 428,64	
Le budget mettait à la charge des Administrations		» 42 660.—
Cette somme se trouve effectivement réduite à		» 24 435.—
Différence en faveur des Administrations		fr. 18 225.—

Le nombre total des unités contributives, qui était en 1910 de 517, s'est élevé en 1911 à 543, soit une augmentation de 26 unités. Cette augmentation provient de ce que les Indes néerlandaises contribuent directement aux frais communs du service radiotélégraphique, et que le Maroc et la Tunisie ont adhéré à la Convention. Les Indes néerlandaises font partie de la IIIe classe, avec 15 unités, le Maroc fait partie de la VIe classe, avec 3, et la Tunisie de la Ve classe, avec 5, soit en tout 23 unités. A ce nombre il y a lieu d'ajouter encore 3 unités pour la Colonie de Curaçao et la Perse. Ces pays rangés tous les deux dans la VIe classe (3 unités) n'ont contribué en 1910, aux frais communs du Bureau international, que pour 6 mois, tandis qu'en 1911, leur contribution compte en entier.

En fixant à fr. 45 le montant de chacune des 543 unités contributives pour 1911, il y a, pour arrondir, un solde actif de fr. 533,53 à reporter à l'exercice 1912.

Tableau de répartition.

Classe	Unités par classe	Montant de l'unité	Montant par classe	Nombre des Administrations ou groupes d'Administrations	TOTAUX	
					des unités	des montants
			Fr.			Fr.
I	25	45 francs	1 125	14	350	15 750
II	20		900	1	20	900
III	15		675	7	105	4 725
IV	10		450	4	40	1 800
V	5		225	2	10	450
VI	3		135	6	18	810
				34	543	24 435

Le Bureau international a reçu de la Caisse fédérale, pour le compte du service radiotélégraphique, en 1911, la somme de . . . . . fr. 85 330,11
Il a versé à la Caisse fédérale, pendant la même période . . . . . » 75·619.—

Excédent des payements de la Caisse fédérale . . . . . fr. 9 711,11

Le total des sommes à recouvrer au 31 Décembre 1911 atteint le chiffre de . fr. 54 594,45
Le Bureau international devait à la Caisse fédérale à la même date . . . . » 54 060,92

Il reste donc pour l'année 1912, conformément aux développements qui précèdent, un solde actif de . . . . . fr. 533,53

BERNE, le 10 Février 1912.

LE DIRECTEUR:
E. FREY.

Vu et approuvé,
Le Département fédéral des Postes et des Chemins de fer:
COMTESSE.

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

COMPTE

DE L'EXERCICE 1911

ET

BUDGET

POUR L'ANNÉE 1912

Compte de 1910		Budget de 1911		Recettes	Compte de 1911		Budget de 1912	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
				I. Vente d'imprimés.				
20	—	2 000	—	1. Journal	20	50	2 000	—
21 143	85	49 800	—	2. Nomenclature des stations . . .	58 174	80	27 520	—
1 981	75	1 400[1]	—	3. Liste des indicatifs d'appel . . .	1 744	35	3 700	—
—	—	200	—	4. Statistique	34	—	60	—
—	—	500	—	5. Carte des stations	—	—	3 000	—
277	85	300	—	6. Notifications et Circulaires . . .	934	40	600	—
—	—	100	—	7. Imprévu	—	—	100	—
23 423	**45**	**54 300**	—		**60 908**	**05**	**36 980**	—
136	70	200	—	**II. Vente de documents des Conférences**	131	15	3 000	—
1	—	—	—	**III. Imprévu**	31	85	—	—
416	90	600	—	**IV. Solde actif de l'année dernière** . .	357	59	600	—
23 978	**05**	**55 100**	—		**61 428**	**64**	**40 580**	—
				V. Parts contributives des Etats.				
19 620	—	39 860	—	1. Service ordinaire	24 435	—	39 707	—
—	—	2 800	—	2. Frais spéciaux des Conférences .	—	—	22 000	—
19 620	—	**42 660**	—		**24 435**	—	**61 707**	—
43 598	**05**	**97 760**	—		**85 863**	**64**	**102 287**	—

[1]) Augmentation de fr. 500 correspondant au crédit supplémentaire pour les dépenses (VI. 3).

Compte de 1910		Budget de 1911		Dépenses	Compte de 1911		Budget de 1912	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
				I. Personnel.				
13 120	—	16 400	—	1. Traitements	16 400	—	17 380	—
1 860	—	2 460	—	2. Assurances	2 460	—	2 607	—
—	—	1 000	—	3. Aides de Bureau	—	—	1 000	—
14 980	—	**19 860**	—		**18 860**	—	**20 987**	—
200	—	**1 000**	—	**II. Frais de voyages**	**509**	**40**	**1 000**	—
1 500	—	**1 500**	—	**III. Loyers**	**1 500**	—	**1 500**	—
				IV. Matériel de bureau.				
292	83	300	—	1. Livres, cartes, journaux, etc. . .	206	75	300	—
1 470	95	700	—	2. Mobilier	550	05	1 000	—
1 763	**78**	**1 000**	—		**756**	**80**	**1 300**	—
				V. Frais généraux de bureau.				
209	30	500	—	1. Fournitures de bureau	482	05	500	—
203	30	300	—	2. Eclairage, chauffage, etc. . . .	272	30	300	—
439	55	1 000	—	3. Affranchissements, expéditions .	478	87	800	—
105	60	300	—	4. Service	134	70	400	—
957	**75**	**2 100**	—		**1 367**	**92**	**2 000**	—
				VI. Imprimés.				
731	90	3 500	—	1. Journal	1 216	75	3 500	—
19 843	70	57 900	—	2. Nomenclature des stations . . .	57 706	09	32 700	—
2 431	60	1 700[1]	—	3. Liste des indicatifs d'appel . . .	1 573	62	6 700	—
—	—	1 400	—	4. Statistique	334	30	500	—
25	60	2 000	—	5. Carte des stations	—	—	4 000	—
716	68	1 000	—	6. Notifications et Circulaires . . .	1 241	98	1 300	—
—	—	700	—	7. Imprévu	—	—	700	—
23 749	**48**	**68 200**	—		**62 072**	**74**	**49 400**	—
41	**35**	**3 000**	—	**VII. Frais spéciaux des Conférences** .	**263**	**25**	**25 000**	—
48	**10**	**500**	—	**VIII. Imprévu**	—	—	**500**	—
357	**59**	**600**	—	**IX. Divers.** (Solde reporté à l'exercice suivant)	**533**	**53**	**600**	—
43 598	**05**	**97 760**	—		**85 863**	**64**	**102 287**	—

[1]) Dont fr. 500 de crédit supplémentaire.